

# Le renouveau agricole

## Le renouvellement des fermages

Nombre de fermiers dont les locations arrivent à expiration, sont un peu inquiets, ils se demandent sur quelles bases leurs propriétaires consentiront à renouveler, particulièrement ceux qui ont passé des contrats avec la clause de paiement au quintal de blé par versement de sa valeur correspondante en argent.

Alors que ces dernières années, en raison des fluctuations des prix du blé, ce mode de règlement paraissait équitable, depuis l'instauration de l'Office du Blé, il n'a plus sa raison d'être. En effet, les sommes représentatives du loyer, versées par certains locataires, dépassent leurs possibilités et sont même parfois nulles à cause de la dépréciation du blé.

De sorte que dans l'intérêt des deux contractants, il y aurait lieu, à notre avis, de réviser le bail à ferme dans son cadre normal, c'est-à-dire d'en simplifier le texte et de revenir aux conditions de fermage d'avant-guerre, le fermage payable en argent. Avec celui-ci, il n'y a aucune crainte que les articles s'élèvent, soit du fait de quantité de blé à livrer, soit de sa qualité, pour en déterminer le prix.

### LES PERTES DE RECÔTE PEUVENT DONNER LIEU A DES RÉDUCTIONS DU PRIX DES LOCATIONS

Si l'on se reporte au Code Civil, on constate que ses rédacteurs ont voulu assurer la protection du fermier en diverses circonstances, en ne l'assimilant pas au locataire ordinaire. L'article 1777 du Code Civil sur le fermage est ainsi conçu :

« Si le bail est pour un an, le fermier n'est tenu de payer le prix de son bail qu'après la récolte. Si la récolte est mauvaise, le prix sera réduit de moitié. Si elle est très mauvaise, le bail pourra être résilié. »

### LA SUPPRESSION DE 10 % SUR LE FERMAGE

Le décret-loi du 12 Novembre 1938 vient d'abroger le décret-loi du 8 Avril 1935 sur les fermages. Comme conséquence, se trouvent supprimées, à dater de la publication dudit décret, d'une part la réduction de 10 % qui frappait jusqu'ici tous les fermages, et d'autre part l'interdiction de toute majoration, sous quelque forme que ce soit, par rapport au prix du 8 Août 1935, qui jusqu'ici limitait les prétentions des propriétaires ruraux. Mesures simples, qui cependant nécessitent quelques explications.

La suppression des 10 % de réduction, portée de 10 % à 15 %, édictée par le décret-loi du 8 Août 1935, n'a été appliquée au bénéfice des fermiers qu'au moment où ceux-ci payaient le terme correspondant à la période de jouissance comprise entre le 1<sup>er</sup> Août et le 31 Octobre, les fermiers ne devront donc bénéficier de la réduction de 10 % que pendant la période correspondante à la période de jouissance comprise entre le 1<sup>er</sup> Novembre 1938 et la période postérieure à cette date.

### L'ACCROUPEMENT CAPRIN

D'après M. Ch. Debayre, Président de la Société Caprine de France

Les mois d'automne sont ceux où le chamois est le plus abondant. Les ruzes se prolongent jusqu'en janvier.

Le chamois ne demande généralement le bouc qu'une fois par an ; certaines races comme la Nubianna, le Maltaise et la Murice principalement, peuvent être fécondées deux fois, mais le cas est plus rare chez notre grande chèvre d'Alpines. Les chamois se reproduisent généralement vers la Toussaint et durant trois jours consécutifs, à certaines heures. Le mâle sent le mieux ; si la chèvre n'est pas fécondée, elle redemande le bouc trois semaines après ; si vous ne possédez que deux chèvres, en retardant la saillie de l'une d'elles, vous pouvez avoir du lait plus longtemps, les naissances étant espacées de trois à quatre semaines.

### MAJOURÉTES, PRENEZ L'ÉCÔTE A...

11 h. 30 : Paris P.T.T. : Concert Mus. de la Gare Républicaine.

11 h. 45 : P. Radio : Deux Dimanches.

12 h. 45 : Radio Paris depuis l'Opéra : « Sigfried » de Wagner.

20 h. 30 : Radio Strasbourg : « Gargantua », de Rabelais.

21 h. 00 : Radio Luxembourg : « Le Grand Républicain » de Louis XIV.

22 h. 05 : Poste Parisien : Tirage de la 14e tranche Loterie Nationale.

### RADIO-P.T.T.-NORD A LILLE (247 m. 31)

Mardi 7 décembre 1938. — 6 h. 30 : Bulletin météorologique. — 6 h. 40 : Disques. — 7 h. 20 : Silence. — 8 h. 40 : Disques. — 9 h. 20 : Disques. — 9 h. 40 : Disques. — 10 h. 00 : Disques. — 10 h. 30 : Concert donné par l'Orchestre de la station sous la direction de M. Matignon. Programme : Les Clés de Sol. — 11 h. 30 : Concert donné par l'Orchestre de la station sous la direction de M. Matignon. Programme : Les Clés de Sol. — 12 h. 30 : Concert donné par l'Orchestre de la station sous la direction de M. Matignon. Programme : Les Clés de Sol. — 13 h. 30 : Concert donné par l'Orchestre de la station sous la direction de M. Matignon. Programme : Les Clés de Sol. — 14 h. 30 : Concert donné par l'Orchestre de la station sous la direction de M. Matignon. Programme : Les Clés de Sol. — 15 h. 30 : Concert donné par l'Orchestre de la station sous la direction de M. Matignon. Programme : Les Clés de Sol. — 16 h. 30 : Concert donné par l'Orchestre de la station sous la direction de M. Matignon. Programme : Les Clés de Sol. — 17 h. 30 : Concert donné par l'Orchestre de la station sous la direction de M. Matignon. Programme : Les Clés de Sol. — 18 h. 30 : Concert donné par l'Orchestre de la station sous la direction de M. Matignon. Programme : Les Clés de Sol. — 19 h. 30 : Concert donné par l'Orchestre de la station sous la direction de M. Matignon. Programme : Les Clés de Sol. — 20 h. 30 : Concert donné par l'Orchestre de la station sous la direction de M. Matignon. Programme : Les Clés de Sol. — 21 h. 30 : Concert donné par l'Orchestre de la station sous la direction de M. Matignon. Programme : Les Clés de Sol. — 22 h. 30 : Concert donné par l'Orchestre de la station sous la direction de M. Matignon. Programme : Les Clés de Sol.

### MAJOURÉTES, PRENEZ L'ÉCÔTE A...

11 h. 30 : Paris P.T.T. : Concert Mus. de la Gare Républicaine.

11 h. 45 : P. Radio : Deux Dimanches.

12 h. 45 : Radio Paris depuis l'Opéra : « Sigfried » de Wagner.

20 h. 30 : Radio Strasbourg : « Gargantua », de Rabelais.

21 h. 00 : Radio Luxembourg : « Le Grand Républicain » de Louis XIV.

22 h. 05 : Poste Parisien : Tirage de la 14e tranche Loterie Nationale.

### RADIO-NORMANDE (274 m.)

7 h. 30 : Presse. — 8 h. 40 : D. Cours. — 9 h. 30 : Journal. — 10 h. 30 : Journal. — 11 h. 30 : Journal. — 12 h. 30 : Journal. — 13 h. 30 : Journal. — 14 h. 30 : Journal. — 15 h. 30 : Journal. — 16 h. 30 : Journal. — 17 h. 30 : Journal. — 18 h. 30 : Journal. — 19 h. 30 : Journal. — 20 h. 30 : Journal. — 21 h. 30 : Journal. — 22 h. 30 : Journal.

### MAJOURÉTES, PRENEZ L'ÉCÔTE A...

11 h. 30 : Paris P.T.T. : Concert Mus. de la Gare Républicaine.

11 h. 45 : P. Radio : Deux Dimanches.

12 h. 45 : Radio Paris depuis l'Opéra : « Sigfried » de Wagner.

20 h. 30 : Radio Strasbourg : « Gargantua », de Rabelais.

21 h. 00 : Radio Luxembourg : « Le Grand Républicain » de Louis XIV.

22 h. 05 : Poste Parisien : Tirage de la 14e tranche Loterie Nationale.

### RADIO-NORMANDE (274 m.)

7 h. 30 : Presse. — 8 h. 40 : D. Cours. — 9 h. 30 : Journal. — 10 h. 30 : Journal. — 11 h. 30 : Journal. — 12 h. 30 : Journal. — 13 h. 30 : Journal. — 14 h. 30 : Journal. — 15 h. 30 : Journal. — 16 h. 30 : Journal. — 17 h. 30 : Journal. — 18 h. 30 : Journal. — 19 h. 30 : Journal. — 20 h. 30 : Journal. — 21 h. 30 : Journal. — 22 h. 30 : Journal.

### Un rhumatisant bien conseillé

emploie le nouveau remède Gandel et quand il a constaté les résultats remarquables obtenus, il n'a qu'un regret : celui de ne pas avoir employé le Gandel plus tôt. Le Gandel calme et décongestionne les muscles en empêchant l'adhésion de se former en crocs dans l'organisme. C'est le dépuratif anti-rhumatisant le plus nouveau et le plus actif. La cure de 25 cachets est très bien supportée par l'estomac et coûte 14 fr. 25. — Tves Phies.

### UNE « BATHYSPHÈRE » POUVANT CONTENIR TROIS PERSONNES EST ACTUELLEMENT EN CONSTRUCTION A LENINGRAD

Moscou, 26. — On construit actuellement à Leningrad, sous la direction du professeur Stepanovitch, une « bathysphère » pouvant contenir trois personnes. Cet appareil, destiné à l'étude de la vie dans les profondeurs sous-marines, a la forme d'un cylindre. Il pourra descendre jusqu'à 2.500 mètres et y rester dix heures.

### UN BATEAU DE PÊCHE SOMBRE AU LARGE DE LA CÔTE LANDAISE

Paris, 26. — Un bateau à moteur le « Biteriana » du port de Saint-Jean de Luz, a sombré dans la matinée, au large de la côte landaise de Capbreton, alors que son équipage se livrait à la pêche par mer calme.

### UN SAC A MAIN CONTENANT 13.000 FRANCS DE BIJOUX A ÊTÉ VOLÉ A PARIS

Paris, 26. — Ce matin, vers 1 heure, rue Victor-Masse, Mme Babal Klama, demeurant, 102, rue de Clignancourt, a été délestée de son sac à main contenant 250 francs, une montre en platine sertie de brillants d'une valeur de 10.000 fr., un pendentif en platine et brillants de 3.000 francs. Le commissaire de police du quartier enquête.

### LE POULAILLER

La lumière artificielle dans les poulaillers

Parmi les récents développements apportés à l'exploitation industrielle des poules pondeuses, il n'en est aucun qui, autant que l'illumination artificielle des poulaillers, offre d'aussi grandes possibilités d'accroître la production des œufs.

### Échos et Informations

COURS DE CONTRÔLE LAITIÈRE

Il est rappelé que ces cours, organisés sous le contrôle du Ministère de l'Agriculture, ont lieu au Laboratoire de Zootechnie de l'Institut National Agronomique. Leur durée est de 15 jours environ. Quatre sessions fonctionnent chaque année, en Janvier, Avril, Juillet et Octobre.

### SUR LA QUALITÉ DU PAIN

M. Nottin, professeur à l'Institut National Agronomique, poursuit depuis 1935, avec l'appui des Services du Ministère de l'Agriculture, puis de l'Office, et avec le concours de techniciens du Génie Rural, d'importants travaux, en vue de connaître si certaines variétés de blé présentent des caractères sans influence sur la qualité du pain.

### LE RÉGIME DE L'EXPORTATION PRELÉVABLE DES BLES

Un important décret publié au J.O. du 8 Décembre apporte un certain nombre de modifications au régime de l'exportation des bles, notamment dans les dispositions relatives à la fabrication du pain.

### RADIO-P.T.T.-NORD A LILLE (247 m. 31)

Mardi 7 décembre 1938. — 6 h. 30 : Bulletin météorologique. — 6 h. 40 : Disques. — 7 h. 20 : Silence. — 8 h. 40 : Disques. — 9 h. 20 : Disques. — 9 h. 40 : Disques. — 10 h. 00 : Disques. — 10 h. 30 : Concert donné par l'Orchestre de la station sous la direction de M. Matignon. Programme : Les Clés de Sol. — 11 h. 30 : Concert donné par l'Orchestre de la station sous la direction de M. Matignon. Programme : Les Clés de Sol. — 12 h. 30 : Concert donné par l'Orchestre de la station sous la direction de M. Matignon. Programme : Les Clés de Sol. — 13 h. 30 : Concert donné par l'Orchestre de la station sous la direction de M. Matignon. Programme : Les Clés de Sol. — 14 h. 30 : Concert donné par l'Orchestre de la station sous la direction de M. Matignon. Programme : Les Clés de Sol. — 15 h. 30 : Concert donné par l'Orchestre de la station sous la direction de M. Matignon. Programme : Les Clés de Sol. — 16 h. 30 : Concert donné par l'Orchestre de la station sous la direction de M. Matignon. Programme : Les Clés de Sol. — 17 h. 30 : Concert donné par l'Orchestre de la station sous la direction de M. Matignon. Programme : Les Clés de Sol. — 18 h. 30 : Concert donné par l'Orchestre de la station sous la direction de M. Matignon. Programme : Les Clés de Sol. — 19 h. 30 : Concert donné par l'Orchestre de la station sous la direction de M. Matignon. Programme : Les Clés de Sol. — 20 h. 30 : Concert donné par l'Orchestre de la station sous la direction de M. Matignon. Programme : Les Clés de Sol. — 21 h. 30 : Concert donné par l'Orchestre de la station sous la direction de M. Matignon. Programme : Les Clés de Sol. — 22 h. 30 : Concert donné par l'Orchestre de la station sous la direction de M. Matignon. Programme : Les Clés de Sol.

### RADIO-NORMANDE (274 m.)

7 h. 30 : Presse. — 8 h. 40 : D. Cours. — 9 h. 30 : Journal. — 10 h. 30 : Journal. — 11 h. 30 : Journal. — 12 h. 30 : Journal. — 13 h. 30 : Journal. — 14 h. 30 : Journal. — 15 h. 30 : Journal. — 16 h. 30 : Journal. — 17 h. 30 : Journal. — 18 h. 30 : Journal. — 19 h. 30 : Journal. — 20 h. 30 : Journal. — 21 h. 30 : Journal. — 22 h. 30 : Journal.

### BENEDICTINE

FERMETURE DES ADMINISTRATIONS ET SERVICES PUBLICS LE 2 JANVIER

### COMITÉ D'ACTION ÉCONOMIQUE DU DÉPARTEMENT DU NORD

TABLEAU INDICATIF DES PRIX DE REVIENT A LA DÉFINITION DE BREF APPLICABLES A PARTIR DU 26 DÉCEMBRE 1938.

Prix d'achat au kilogramme (prix extrême) : 14 francs

Prix d'achat au kilogramme (prix moyen) : 15 francs

Prix d'achat au kilogramme (prix maximum) : 16 francs

### LES SECOURS AUX AGRICULTEURS

Le Ministère de l'Agriculture communique les Dossiers individuels, constitués en France, en faveur des agriculteurs qui ont subi des pertes de bétail du fait de la fièvre aphteuse, et contrôlés par des vétérinaires locaux ou agents provisoirement nommés à cet effet, en vertu de la loi du 17 Juin 1938.

### LA COMMISSION DE L'AGRICULTURE DE LA CHAMBRE

Le Ministère de l'Agriculture a été entendu par la Commission d'Agriculture

### LES SECOURS AUX AGRICULTEURS

Le Ministère de l'Agriculture communique les Dossiers individuels, constitués en France, en faveur des agriculteurs qui ont subi des pertes de bétail du fait de la fièvre aphteuse, et contrôlés par des vétérinaires locaux ou agents provisoirement nommés à cet effet, en vertu de la loi du 17 Juin 1938.

### LES SECOURS AUX AGRICULTEURS

Le Ministère de l'Agriculture communique les Dossiers individuels, constitués en France, en faveur des agriculteurs qui ont subi des pertes de bétail du fait de la fièvre aphteuse, et contrôlés par des vétérinaires locaux ou agents provisoirement nommés à cet effet, en vertu de la loi du 17 Juin 1938.

### LES SECOURS AUX AGRICULTEURS

Le Ministère de l'Agriculture communique les Dossiers individuels, constitués en France, en faveur des agriculteurs qui ont subi des pertes de bétail du fait de la fièvre aphteuse, et contrôlés par des vétérinaires locaux ou agents provisoirement nommés à cet effet, en vertu de la loi du 17 Juin 1938.

### LES SECOURS AUX AGRICULTEURS

Le Ministère de l'Agriculture communique les Dossiers individuels, constitués en France, en faveur des agriculteurs qui ont subi des pertes de bétail du fait de la fièvre aphteuse, et contrôlés par des vétérinaires locaux ou agents provisoirement nommés à cet effet, en vertu de la loi du 17 Juin 1938.

### LES SECOURS AUX AGRICULTEURS

Le Ministère de l'Agriculture communique les Dossiers individuels, constitués en France, en faveur des agriculteurs qui ont subi des pertes de bétail du fait de la fièvre aphteuse, et contrôlés par des vétérinaires locaux ou agents provisoirement nommés à cet effet, en vertu de la loi du 17 Juin 1938.

# COEURS DÉCHIRÉS

par Paul Rouget

— J'aurais tant voulu... déclarer-il d'un coup de tête, en se tournant vers elle, que tu sois vivante et dans tes yeux, un peu de joie dans ton visage !

— Non, mais... si tu n'as rien de mieux à me proposer, j'aurais tant voulu... déclarer-il d'un coup de tête, en se tournant vers elle, que tu sois vivante et dans tes yeux, un peu de joie dans ton visage !

— Non, mais... si tu n'as rien de mieux à me proposer, j'aurais tant voulu... déclarer-il d'un coup de tête, en se tournant vers elle, que tu sois vivante et dans tes yeux, un peu de joie dans ton visage !

— Non, mais... si tu n'as rien de mieux à me proposer, j'aurais tant voulu... déclarer-il d'un coup de tête, en se tournant vers elle, que tu sois vivante et dans tes yeux, un peu de joie dans ton visage !